



Pourquoi recycler les emballages ménagers ?

De la poubelle de nos grands-parents à la nôtre, il y a eu du changement ! Les emballages (bouteilles, cartons, boîtes de conserve, sacs...) représentent aujourd'hui près du tiers de son contenu (en volume) et près du quart de son poids. Chaque ménage jette en moyenne 10 emballages par jour.

Au moins trois bonnes raisons pour recycler

1. Recycler c'est avant tout préserver des ressources naturelles non renouvelables et parfois produites et acheminées depuis l'autre bout du monde.

Par exemple, si on recycle une tonne de canettes en aluminium, on évite l'extraction de deux tonnes de bauxite.



2. Recycler c'est aussi économiser de l'énergie

Ainsi, refondre des canettes en aluminium nécessite 95% d'énergie en moins que d'extraire ce métal à partir de minerai en première production.

Quand on recycle une tonne de plastique, on économise 650 kg de pétrole brut.

3. Le recyclage limite également les émissions de gaz à effet de serre, donc le réchauffement climatique.

En 2009, grâce au recyclage, l'émission de 1,87 millions de tonnes d'équivalent CO₂ a été évitée. Cela représente l'équivalent de 800 000 voitures en moins sur les routes.

Le savez-vous !

Le Tri d'**1** bouteille en verre par jour pendant 1 an permet :

CO₂

76 kg évités



472 km en voiture

ENERGIE

239 kwh économisés



1 596 h de télévision

PETROLE

5 kg économisés



2,7 l d'essence

QUEL RECYCLEUR ÊTES-VOUS ?

Trier ses emballages

- a) C'est à la mode
- b) C'est une manière de se donner bonne conscience
- c) C'est un petit geste qui contribue à la protection de l'environnement

Quand on trie les emballages

- a) On peut acheter plus
- b) On jette moins
- c) On crée de l'emploi

Pour vous, trier est synonyme

- a) De beaucoup de contraintes
- b) D'hésitations sur ce qu'il faut trier
- c) D'habitudes faciles à prendre

Le recyclage permet

- a) De fabriquer de nouveaux objets
- b) De réduire les déchets qui partent à l'enfouissement
- c) De préserver les ressources naturelles

Le plus important à vos yeux dans le recyclage, c'est

- a) De se donner bonne conscience à peu de frais
- b) De faire réfléchir tout le monde à son impact sur l'environnement
- c) De réfléchir à nos modes de consommation

Vous avez surtout coché des réponses « a ».

N'oubliez pas, pour protéger les ressources naturelles, donc la qualité de notre environnement, chaque geste compte.

Vous avez surtout coché des réponses « b ».

Trier n'est pas encore votre plus grande conviction, mais vous êtes sur le chemin des changements de comportements.

Vous avez surtout coché des réponses « c ».

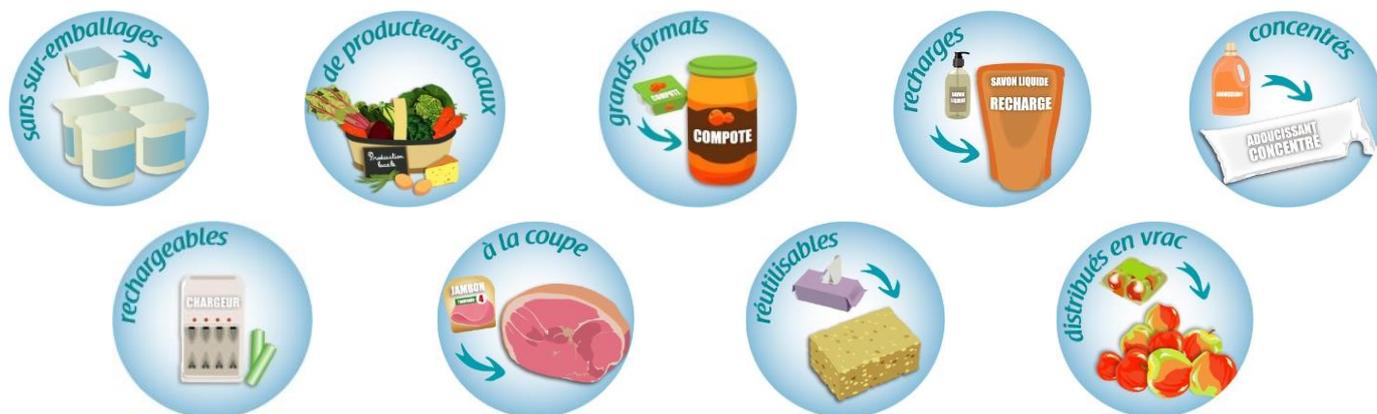
Le tri et le recyclage sont entrés dans vos habitudes. Bravo.

UN GESTE AU QUOTIDIEN

Dès nos achats, réduisons nos déchets

L'étude « Chariot » conduite par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) le confirme, chaque Français pousse en moyenne 530 kg par an dans son chariot d'hypermarché, ce qui représente en bout de chaîne 73 kg de déchets par an ! Le consommateur éco-responsable qui pousse un chariot mini déchets produit en moyenne 26 kg de déchets en moins et en plus, fait des économies. Le gain annuel est de l'ordre de 400 à 500 € (Source ADEME).

Quand je fais mes courses, je choisis des produits :



Faire des économies tout en réduisant ses déchets

Comparaison caddie maxi déchets/mini déchets

Les produits comparés sont de même marque et de même contenance.

Caddie mini déchets

	Prix
Moutarde, 750 g	1,05 €
Riz format familial 2kg	2,79 €
Savon au lait 200g	1,26 €
Crème lavante recharge 250 ml	0,66 €
Lessive concentrée 27 lavages	6,24 €
Miel Poitou-Charentes 1kg	7,70 €
Serpillère	1,58 €
Total :	21,28 €

Caddie maxi déchets

	Prix
Moutarde 2X370g	1,28 €
Riz 4X500g	4,44 €
Gel douche au lait	2,26 €
Crème lavante flacon 300ml	1,07 €
Lessive 25 lavages	7,19 €
Miel Poitou Charentes 2X500g	8,20 €
15 lingettes nettoyantes pour le sol	1,84 €
Total :	26,28 €

La réduction des déchets, c'est l'affaire de tous !



Pour tout renseignement complémentaire, contactez le SMC :

05 49 05 37 10
www.smc79.fr

Lettre du SMC n°5- mai 2013
Directeur de la publication : Marie-Françoise TRAVERS
Rédaction : Service communication SMC
Nombre de tirage : 23 000 exemplaires
Conception graphique : Service communication

